

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: SMICVAL LIBOURNAIS HAUTE GIRONDE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25330661700015

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE COUTRAS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : SMICVAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	9

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	10
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	38
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	55
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	57
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	60
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	64

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	66
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	67
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	68
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	69
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	70
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	71
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	72
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	78
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	80
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	81

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	83
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	84
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	85
B3.1 - Etat des provisions constituées	86
B3.2 - Etalement des provisions	88
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	89
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	92
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	93
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	94
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	95
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	97
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	98

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	215499

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	40%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	47%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	83%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	9.24%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5% %
- Investissement : 7.5%%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	66 266 159,79	67 424 438,22	1 791 266,99	A1 2 949 545,42
Investissement	21 141 261,10	19 155 266,18	(3) -1 605 353,72	A2 -3 591 348,64
Fonctionnement	45 124 898,69	48 269 172,04	(4) 3 396 620,71	A3 6 540 894,06

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 1 668 386,02	III + IV 2 209 451,00	B1	541 064,98
Investissement	I 1 668 386,02	III 2 209 451,00	B2	541 064,98
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	3 490 610,40
Investissement	A2 + B2	-3 050 283,66
Fonctionnement	A3 + B3	6 540 894,06

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 668 386,02
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
0039	Opération d'équipement n° 0039	190 092,27
0040	Opération d'équipement n° 0040	29 692,34
0041	Opération d'équipement n° 0041	2 555,94
0042	Opération d'équipement n° 0042	23 321,99
0043	Opération d'équipement n° 0043	887 543,97
0044	Opération d'équipement n° 0044	13 185,82
0045	Opération d'équipement n° 0045	8 200,00
0047	Opération d'équipement n° 0047	110 689,80
0056	Opération d'équipement n° 0056	175 753,06
0060	Opération d'équipement n° 0060	3 773,01
0063	Opération d'équipement n° 0063	16 864,51
0072	Opération d'équipement n° 0072	161 309,73
0073	Opération d'équipement n° 0073	45 403,58
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 2 209 451,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 209 451,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	27 548 172,34	30 598 456,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 668 386,02	2 209 451,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 3 591 348,64	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	32 807 907,00	32 807 907,00
--	---------------	---------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	52 921 409,00	49 430 798,60

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 490 610,40

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	52 921 409,00	52 921 409,00
---	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)	85 729 316,00	85 729 316,00
---------------------	---------------	---------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
000017	ACQUISITION VEHICULES LOURDS 2024-2026		438 327,26
000016	REFONTE COLLECTE ET TARIFICATION INCITATIVE		10 998 000,00
000019	SMICVAL MARKET DU BLAYAIS		196 000,00
000018	SMICVAL MARKET DU LIBOURNAIS 2024-2027		4 917 000,00
000015	SMICVAL MARKET ESTUAIRE		1 024 605,06
TOTAL			17 573 932,32

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	17 573 932,32
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 031 867,00	298 321,10	1 149 440,00	1 149 440,00	1 447 761,10
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	486 890,00	15 716,44	494 790,89	494 790,89	510 507,33
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	14 068 617,00	1 176 408,01	13 190 178,75	13 190 178,75	14 366 586,76
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	4 181 256,00	177 940,47	6 662 762,70	6 662 762,70	6 840 703,17
Total des dépenses d'équipement		19 768 630,00	1 668 386,02	21 497 172,34	21 497 172,34	23 165 558,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 300 000,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 300 000,00	0,00	4 030 000,00	4 030 000,00	4 030 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		23 068 630,00	1 668 386,02	25 527 172,34	25 527 172,34	27 195 558,36

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	606 250,00		543 000,00	543 000,00	543 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	265 000,00		1 478 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		871 250,00		2 021 000,00	2 021 000,00	2 021 000,00

TOTAL	23 939 880,00	1 668 386,02	27 548 172,34	27 548 172,34	29 216 558,36
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 591 348,64
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	32 807 907,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 726 079,05	2 209 451,00	4 387 470,00	4 387 470,00	6 596 921,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	12 793 696,08	0,00	12 221 702,34	12 221 702,34	12 221 702,34
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 519 775,13	2 209 451,00	16 609 172,34	16 609 172,34	18 818 623,34
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,00	0,00	881 000,00	881 000,00	881 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 935 504,37	0,00	3 050 283,66	3 050 283,66	3 050 283,66
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes financières		2 265 504,37	0,00	3 961 283,66	3 961 283,66	3 961 283,66
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		17 785 279,50	2 209 451,00	20 570 456,00	20 570 456,00	22 779 907,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 505 104,87		3 150 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	4 320 000,00		5 400 000,00	5 400 000,00	5 400 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	265 000,00		1 478 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 090 104,87		10 028 000,00	10 028 000,00	10 028 000,00

TOTAL	25 875 384,37	2 209 451,00	30 598 456,00	30 598 456,00	32 807 907,00
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	32 807 907,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

8 007 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	23 863 855,00	0,00	24 017 706,00	24 017 706,00	24 017 706,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	16 462 005,00	0,00	17 650 000,00	17 650 000,00	17 650 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 836 604,00	0,00	1 450 703,00	1 450 703,00	1 450 703,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		42 162 464,00	0,00	43 118 409,00	43 118 409,00	43 118 409,00
66	Charges financières	876 000,00	0,00	1 203 000,00	1 203 000,00	1 203 000,00
67	Charges spécifiques (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	70 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		43 158 464,00	0,00	44 371 409,00	44 371 409,00	44 371 409,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	3 505 104,87		3 150 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	4 320 000,00		5 400 000,00	5 400 000,00	5 400 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 825 104,87		8 550 000,00	8 550 000,00	8 550 000,00

TOTAL	50 983 568,87	0,00	52 921 409,00	52 921 409,00	52 921 409,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 921 409,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	71 500,00	0,00	71 499,60	71 499,60	71 499,60
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 770 011,16	0,00	5 890 109,00	5 890 109,00	5 890 109,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	39 729 384,00	0,00	42 613 190,00	42 613 190,00	42 613 190,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	409 803,00	0,00	313 000,00	313 000,00	313 000,00
Total des recettes de gestion courante		46 980 698,16	0,00	48 887 798,60	48 887 798,60	48 887 798,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		46 980 698,16	0,00	48 887 798,60	48 887 798,60	48 887 798,60

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	606 250,00		543 000,00	543 000,00	543 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		606 250,00		543 000,00	543 000,00	543 000,00

TOTAL	47 586 948,16	0,00	49 430 798,60	49 430 798,60	49 430 798,60
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 490 610,40
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 921 409,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	8 007 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	130 000,00	130 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	23 165 558,36		23 165 558,36
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	1 891 000,00	1 891 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	30 000,00	0,00	30 000,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	27 195 558,36	2 021 000,00	29 216 558,36

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 591 348,64
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	32 807 907,00
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	24 017 706,00		24 017 706,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	17 650 000,00		17 650 000,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 450 703,00	0,00	1 450 703,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	1 203 000,00	0,00	1 203 000,00
67 Charges spécifiques (9)	50 000,00	0,00	50 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	5 400 000,00	5 400 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		3 150 000,00	3 150 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	44 371 409,00	8 550 000,00	52 921 409,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 921 409,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	881 000,00	0,00	881 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	6 596 921,00	0,00	6 596 921,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 221 702,34	0,00	12 221 702,34
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	284 000,00	284 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	1 194 000,00	1 194 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		5 400 000,00	5 400 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		3 150 000,00	3 150 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00		30 000,00
Recettes d'investissement – Total	19 729 623,34	10 028 000,00	29 757 623,34

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	3 050 283,66
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	32 807 907,00
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	71 499,60		71 499,60
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	5 890 109,00		5 890 109,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		413 000,00	413 000,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	42 613 190,00		42 613 190,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	313 000,00	0,00	313 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	130 000,00	130 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	48 887 798,60	543 000,00	49 430 798,60

FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			3 490 610,40
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			52 921 409,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	23 939 880,00	1 668 386,02	0,00	27 548 172,34	27 548 172,34	17 458 596,60	10 089 575,74	29 216 558,36
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	19 768 630,00	1 668 386,02	0,00	21 497 172,34	21 497 172,34	17 458 596,60	4 038 575,74	23 165 558,36
Total des dépenses d'équipement	19 768 630,00	1 668 386,02	0,00	21 497 172,34	21 497 172,34	17 458 596,60	4 038 575,74	23 165 558,36
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 300 000,00	0,00		4 000 000,00	4 000 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	3 300 000,00	0,00	0,00	4 030 000,00	4 030 000,00	0,00	4 030 000,00	4 030 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	23 068 630,00	1 668 386,02	0,00	25 527 172,34	25 527 172,34	17 458 596,60	8 068 575,74	27 195 558,36
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	606 250,00			543 000,00	543 000,00		543 000,00	543 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	265 000,00			1 478 000,00	1 478 000,00		1 478 000,00	1 478 000,00
Total des dépenses d'ordre	871 250,00			2 021 000,00	2 021 000,00		2 021 000,00	2 021 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	3 591 348,64
---	---------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								32 807 907,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		23 939 880,00	2 209 451,00	27 548 172,34	27 548 172,34	29 757 623,34
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 726 079,05	2 209 451,00	4 387 470,00	4 387 470,00	6 596 921,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	12 793 696,08	0,00	12 221 702,34	12 221 702,34	12 221 702,34
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 519 775,13	2 209 451,00	16 609 172,34	16 609 172,34	18 818 623,34
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,00	0,00	881 000,00	881 000,00	881 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes financières		330 000,00	0,00	911 000,00	911 000,00	911 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		15 849 775,13	2 209 451,00	17 520 172,34	17 520 172,34	19 729 623,34
021	Virement de la section de fonctionnement	3 505 104,87		3 150 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	4 320 000,00		5 400 000,00	5 400 000,00	5 400 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	265 000,00		1 478 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00
Total des recettes d'ordre		8 090 104,87		10 028 000,00	10 028 000,00	10 028 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	3 050 283,66
--------------------------------	--------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					32 807 907,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		23 939 880,00	1 668 386,02	0,00	27 548 172,34	27 548 172,34	17 458 596,60	10 089 575,74	29 216 558,36
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	19 768 630,00	1 668 386,02	0,00	21 497 172,34	21 497 172,34	17 458 596,60	4 038 575,74	23 165 558,36
Total des dépenses d'équipement		19 768 630,00	1 668 386,02	0,00	21 497 172,34	21 497 172,34	17 458 596,60	4 038 575,74	23 165 558,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	3 300 000,00	0,00		4 000 000,00	4 000 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00
1641	Emprunts en euros	3 300 000,00	0,00		4 000 000,00	4 000 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
261	Titres de participation	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses financières		3 300 000,00	0,00	0,00	4 030 000,00	4 030 000,00	0,00	4 030 000,00	4 030 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		23 068 630,00	1 668 386,02	0,00	25 527 172,34	25 527 172,34	17 458 596,60	8 068 575,74	27 195 558,36
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	606 250,00			543 000,00	543 000,00		543 000,00	543 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	97 000,00			130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	97 000,00			130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	509 250,00			413 000,00	413 000,00		413 000,00	413 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	509 250,00			413 000,00	413 000,00		413 000,00	413 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	265 000,00			1 478 000,00	1 478 000,00		1 478 000,00	1 478 000,00
2111	Terrains nus	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	265 000,00			1 478 000,00	1 478 000,00		1 478 000,00	1 478 000,00
2313	Constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		871 250,00			2 021 000,00	2 021 000,00		2 021 000,00	2 021 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
0039	Logiciels et matériels informatiques	000016	4 061 281,69	190 092,27	656 952,40	656 952,40	0,00	656 952,40
0039	INSTALLATION		2 050 593,92	0,00	873 031,00	873 031,00	873 031,00	0,00
	CONTROLE D ACCES							
	ET LOGICIELS PAC							
0040	Mat technique moyens generaux	000016	1 032 634,93	29 692,34	87 028,35	87 028,35	0,00	87 028,35
0041	Matériel Incendie		59 049,46	2 555,94	6 911,00	6 911,00	0,00	6 911,00
0042	Grosses réparations véhicules		2 128 777,49	23 321,99	327 811,36	327 811,36	0,00	327 811,36
0043	Acquisition matériel roulant		7 663 088,09	887 543,97	583 075,40	583 075,40	0,00	583 075,40
0043	VEHICULES DE COLLECTE	000016	3 145 274,75	0,00	5 353 703,60	5 353 703,60	5 353 703,60	0,00
	MAINTENANCE ET							
	NETTOYAGE DES PAC							
0043	VEHICULES LOURDS		0,00	0,00	435 421,00	435 421,00	435 421,00	0,00
0044	Equip & Txv communs déchetteries	000017	472 156,37	13 185,82	108 179,40	108 179,40	0,00	108 179,40
0045	Travaux de voirie		572 592,88	8 200,00	276 390,00	276 390,00	0,00	276 390,00
0047	Mat précollecete et Composteurs		5 596 647,22	110 689,80	612 344,00	612 344,00	0,00	612 344,00
0047	EQUIPEMENTS DE COLLECTE DE PROXIMITE		7 397 987,42	0,00	4 698 322,00	4 698 322,00	4 698 322,00	0,00
0056	Pôle Environnement	000004	2 436 262,71	175 753,06	316 764,17	316 764,17	0,00	316 764,17
0058	Déchetteries Vayres		163 915,00	0,00	120,00	120,00	0,00	120,00
	DIVERS TRAVAUX							
0058	AAPC DIVERS TRAVAUX EQUIPEMENTS		1 802 795,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0060	CET de petit Palais	000018	276 477,08	3 773,01	38 689,00	38 689,00	0,00	38 689,00
0062	Plate forme de compostage St Denis		436 232,80	0,00	23 841,00	23 841,00	0,00	23 841,00
0063	CET Saint GIRON		111 424,85	16 864,51	44 565,50	44 565,50	0,00	44 565,50
0065	Pole Environnement Saint Girons		292 601,46	0,00	249 894,20	249 894,20	0,00	249 894,20
0072	PROJET IMPACT	000015	1 787 378,43	161 309,73	656 718,96	656 718,96	0,00	656 718,96
0073	NOUVEL EQUIPEMENT LIBOURNAIS		1 688 548,21	45 403,58	1 789,00	1 789,00	0,00	1 789,00
0073	SMICVAL MARKET LIBOURNAIS		1 222 658,85	0,00	4 885 605,00	4 885 605,00	4 885 605,00	0,00
0074	SMICVAL MARKET ESTUAIRE		139 101,50	0,00	47 502,00	47 502,00	0,00	47 502,00
0074	SMICVAL MARKET ESTUAIRE	000015	1 948 721,07	0,00	1 017 812,00	1 017 812,00	1 017 812,00	0,00
007519	SMK BLAYAIS	000019	0,00	0,00	194 702,00	194 702,00	194 702,00	0,00
TOTAL			45 997 610,48	1 668 386,02	21 497 172,34	21 497 172,34	17 458 596,60	4 038 575,74

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0039
LIBELLE : INSTALLATION CONTROLE D ACCES ET LOGICIELS PAC Logiciels et matériels informatiques INSTALLATION CONTROLE D ACCES ET LOGICIELS PAC
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000016

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalizations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		39 000 000,00	2 050 593,92	a 0,00	873 031,00	b 873 031,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	39 000 000,00	190 416,68	0,00	119 204,00	119 204,00
2031	Frais d'études	39 000 000,00	33 246,06	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	157 170,62	0,00	119 204,00	119 204,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 860 177,24	0,00	753 827,00	753 827,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	1 860 177,24	0,00	753 827,00	753 827,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalizations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-873 031,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0043
LIBELLE : VEHICULES DE COLLECTE MAINTENANCE ET NETTOYAGE DES PAC Acquisition
matériel roulant VEHICULES DE COLLECTE MAINTENANCE ET NETTOYAGE DES PAC
VEHICULES LOURDS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000016

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		39 000 000,00	3 094 276,85	a 0,00	5 353 703,60	b 5 353 703,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 000 000,00	3 094 276,85	0,00	5 353 703,60	5 353 703,60
21821	Matériel de transport ferroviaire	39 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	3 094 276,85	0,00	5 353 703,60	5 353 703,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 353 703,60
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0043
LIBELLE : VEHICULES LOURDS Acquisition matériel roulant VEHICULES LOURDS Acquisition matériel roulant VEHICULES DE COLLECTE MAINTENANCE ET NETTOYAGE DES PAC
VEHICULES LOURDS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000017

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	916 400,00	0,00	a 0,00	435 421,00	b 435 421,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	916 400,00	0,00	0,00	2 623,00	2 623,00
2033	Frais d'insertion	916 400,00	0,00	0,00	2 623,00	2 623,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	432 798,00	432 798,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	432 798,00	432 798,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-435 421,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0047
LIBELLE : EQUIPEMENTS DE COLLECTE DE PROXIMITE Mat précollecte et Composteurs
EQUIPEMENTS DE COLLECTE DE PROXIMITE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000016

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		39 000 000,00	7 397 987,42	a 0,00	4 698 322,00	b 4 698 322,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 000 000,00	6 573 303,62	0,00	4 052 556,00	4 052 556,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	5 961,00	5 961,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	39 000 000,00	6 573 303,62	0,00	4 046 595,00	4 046 595,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	824 683,80	0,00	645 766,00	645 766,00
2313	Constructions	0,00	824 683,80	0,00	645 766,00	645 766,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)			-4 698 322,00		
--------------------------------------	--	--	----------------------	--	--

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0058
LIBELLE : AAPC DIVERS TRAVAUX EQUIPEMENTS Déchèteries Vayres AAPC Déchèteries Vayres EQUIPEMENTS DIVERS TRAVAUX DIVERS TRAVAUX Déchèteries Vayres
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000004

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	1 802 795,71	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	4 274,88	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	4 274,88	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	332 427,94	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	269 758,37	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	62 669,57	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 466 092,89	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	1 466 092,89	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0073
LIBELLE : SMICVAL MARKET LIBOURNAIS NOUVEL EQUIPEMENT LIBOURNAIS SMICVAL
MARKET LIBOURNAIS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000018

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		7 701 000,00	1 222 658,85	a 0,00	4 885 605,00	b 4 885 605,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 701 000,00	74 926,06	0,00	214 088,00	214 088,00
2031	Frais d'études	7 701 000,00	73 211,72	0,00	143 045,00	143 045,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 714,34	0,00	2 499,00	2 499,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	68 544,00	68 544,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	65 563,00	65 563,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	65 563,00	65 563,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	1 147 732,79	0,00	4 605 954,00	4 605 954,00
2313	Constructions	0,00	650 069,84	0,00	4 422 750,00	4 422 750,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	497 662,95	0,00	183 204,00	183 204,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-4 885 605,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0074
LIBELLE : SMICVAL MARKET ESTUAIRE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000015

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalizations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 846 000,00	1 948 721,07	a 0,00	1 017 812,00	b 1 017 812,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	222 037,58	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	219 476,81	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	2 560,77	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	140 488,76	0,00	131 126,00	131 126,00
2111	Terrains nus	0,00	139 191,09	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	47 682,00	47 682,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	1 297,67	0,00	5 961,00	5 961,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	77 483,00	77 483,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	2 846 000,00	1 586 194,73	0,00	886 686,00	886 686,00
2313	Constructions	2 846 000,00	1 127 123,93	0,00	886 686,00	886 686,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	459 070,80	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalizations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 017 812,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 007519
LIBELLE : SMK BLAYAIS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000019

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 280 800,00	0,00	a 0,00	194 702,00	b 194 702,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	17 400,00	17 400,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	14 901,00	14 901,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	2 499,00	2 499,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 280 800,00	0,00	0,00	177 302,00	177 302,00
2313	Constructions	3 280 800,00	0,00	0,00	177 302,00	177 302,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-194 702,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0039

LIBELLE : Logiciels et matériels informatiques INSTALLATION CONTROLE D ACCES ET LOGICIELS PAC Logiciels et matériels informatiques INSTALLATION CONTROLE D ACCES ET LOGICIELS PAC

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 061 281,69	a 190 092,27	656 952,40	b 656 952,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 685 237,84	149 573,55	455 645,00	455 645,00
2031	Frais d'études	1 120 034,06	8 397,75	41 722,00	41 722,00
2033	Frais d'insertion	4 277,16	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 560 926,62	141 175,80	413 923,00	413 923,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 376 043,85	40 518,72	201 307,40	201 307,40
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	368 677,42	23 419,40	123 681,00	123 681,00
21831	Matériel informatique scolaire	768 802,32	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	198 505,97	10 456,22	53 785,40	53 785,40
2185	Matériel de téléphonie	40 058,14	6 643,10	23 841,00	23 841,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-847 044,67
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0040
LIBELLE : Mat technique moyens generaux
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 032 634,93	a 29 692,34	87 028,35	b 87 028,35
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	321,44	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	321,44	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 032 313,49	29 692,34	87 028,35	87 028,35
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 031 741,31	29 692,34	87 028,35	87 028,35
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	572,18	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-116 720,69
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0041
LIBELLE : Matériel Incendie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		59 049,46	a 2 555,94	6 911,00	b 6 911,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	59 049,46	2 555,94	6 911,00	6 911,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	59 049,46	2 555,94	6 911,00	6 911,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-9 466,94
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0042
LIBELLE : Grosses réparations véhicules
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 128 777,49	a 23 321,99	327 811,36	b 327 811,36
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 128 777,49	23 321,99	327 811,36	327 811,36
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 128 777,49	23 321,99	327 811,36	327 811,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-351 133,35
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0043

LIBELLE : Acquisition matériel roulant VEHICULES DE COLLECTE MAINTENANCE ET NETTOYAGE DES PAC VEHICULES LOURDS Acquisition matériel roulant VEHICULES LOURDS Acquisition matériel roulant VEHICULES DE COLLECTE MAINTENANCE ET NETTOYAGE DES PAC VEHICULES LOURDS

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		7 225 494,58	a 887 543,97	583 075,40	b 583 075,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	22 241,19	0,00	9 867,00	9 867,00
2033	Frais d'insertion	22 241,19	0,00	9 867,00	9 867,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 203 253,39	887 543,97	573 208,40	573 208,40
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	586 188,64	0,00	0,00	0,00
21821	Matériel de transport ferroviaire	4 093 537,15	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	2 487 948,64	887 543,97	573 208,40	573 208,40
21831	Matériel informatique scolaire	35 578,96	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 470 619,37
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0044
LIBELLE : Equip & Tvx communs décheteries
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		472 156,37	a 13 185,82	108 179,40	b 108 179,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	107,09	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	107,09	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	337 071,77	3 369,90	108 179,40	108 179,40
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	337 071,77	3 369,90	108 179,40	108 179,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	134 977,51	9 815,92	0,00	0,00
2313	Constructions	134 977,51	9 815,92	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		501 893,70	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	490 675,62	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	118 317,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	372 358,62	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	11 218,08	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	11 218,08	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-121 365,22
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0045
LIBELLE : Travaux de voirie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		572 592,88	a 8 200,00	276 390,00	b 276 390,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	478 794,77	8 200,00	276 390,00	276 390,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	478 794,77	8 200,00	276 390,00	276 390,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	93 798,11	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	93 798,11	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-284 590,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0047
LIBELLE : Mat précollecte et Composteurs EQUIPEMENTS DE COLLECTE DE PROXIMITE Mat
précollecte et Composteurs EQUIPEMENTS DE COLLECTE DE PROXIMITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		5 596 647,22	a 110 689,80	612 344,00	b 612 344,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	22 447,89	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 627,90	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	17 819,99	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 574 199,33	110 689,80	612 344,00	612 344,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 438,80	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 572 760,53	110 689,80	612 344,00	612 344,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		297 952,55	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	297 952,55	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	297 952,55	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-723 033,80
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0056
LIBELLE : Pôle Environnement
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 436 262,71	a 175 753,06	316 764,17	b 316 764,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	219 637,65	0,00	25 636,00	25 636,00
2031	Frais d'études	210 655,84	0,00	25 636,00	25 636,00
2033	Frais d'insertion	8 981,81	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	697 512,78	46 378,75	120 283,17	120 283,17
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	18 633,33	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	56 922,87	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	15 261,67	0,00	35 762,00	35 762,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	462 095,77	41 940,26	78 560,17	78 560,17
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	106 513,91	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	38 085,23	4 438,49	5 961,00	5 961,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 519 112,28	129 374,31	170 845,00	170 845,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	72 715,00	72 715,00
2313	Constructions	1 519 112,28	129 374,31	98 130,00	98 130,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		7 800,00	c 37 551,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	37 551,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	37 551,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	7 800,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	7 800,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-454 966,23
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0058
LIBELLE : Décheteries Vayres DIVERS TRAVAUX AAPC EQUIPEMENTS Décheteries Vayres
AAPC Décheteries Vayres EQUIPEMENTS DIVERS TRAVAUX DIVERS TRAVAUX Décheteries
Vayres
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		163 915,00	a 0,00	120,00	b 120,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	108,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	129 414,65	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	129 414,65	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	34 392,35	0,00	120,00	120,00
2313	Constructions	23 174,27	0,00	120,00	120,00
238	Avances commandes immo corporelles	11 218,08	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		395 452,10	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	373 475,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	373 475,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	21 977,10	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	21 977,10	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-120,00
--------------------------------------	----------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0060
LIBELLE : CET de petit Palais
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		276 477,08	a 3 773,01	38 689,00	b 38 689,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 728,93	3 773,01	38 689,00	38 689,00
2111	Terrains nus	5 745,26	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	21 259,00	21 259,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	44 983,67	3 773,01	17 430,00	17 430,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	225 748,15	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	225 748,15	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-42 462,01
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0062
LIBELLE : Plate forme de compostage St Denis
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		436 232,80	a	23 841,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 540,22	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 685,84	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	854,38	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	256 123,50	0,00	23 841,00	23 841,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	256 123,50	0,00	23 841,00	23 841,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	175 569,08	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	175 569,08	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-23 841,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0063
LIBELLE : CET Saint GIRON
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		111 424,85	a16 864,51	44 565,50	b44 565,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	10 729,00	10 729,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	10 729,00	10 729,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	82 800,42	16 864,51	18 936,00	18 936,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	82 800,42	16 864,51	18 936,00	18 936,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	28 624,43	0,00	14 900,50	14 900,50
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	14 900,50	14 900,50
2313	Constructions	28 624,43	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-61 430,01
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0065
LIBELLE : Pole Environnement Saint Girons
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		292 601,46	a 0,00	249 894,20	b 249 894,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 257,78	0,00	18 478,00	18 478,00
2031	Frais d'études	14 257,78	0,00	18 478,00	18 478,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	97 239,24	0,00	70 227,00	70 227,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	97 239,24	0,00	70 227,00	70 227,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	181 104,44	0,00	161 189,20	161 189,20
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	107 547,00	107 547,00
2313	Constructions	181 104,44	0,00	53 642,20	53 642,20

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-249 894,20
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0072
LIBELLE : PROJET IMPACT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 787 378,43	a 161 309,73	656 718,96	b 656 718,96
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 024 828,27	142 094,21	275 770,00	275 770,00
2031	Frais d'études	1 024 828,27	142 094,21	263 848,00	263 848,00
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	5 961,00	5 961,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	5 961,00	5 961,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	154 044,73	7 516,44	218 400,89	218 400,89
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	154 044,73	7 516,44	98 400,89	98 400,89
21	Immobilisations corporelles	608 505,43	11 699,08	162 548,07	162 548,07
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	2 981,00	2 981,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	608 505,43	11 699,08	158 374,07	158 374,07
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	1 193,00	1 193,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		322 690,00	c 1 451 432,00	2 667 277,00	d 2 667 277,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	322 690,00	1 451 432,00	2 667 277,00	2 667 277,00
1312	Subv. transf. Régions	128 000,00	21 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	194 690,00	1 430 432,00	2 667 277,00	2 667 277,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	3 300 680,31
--------------------------------------	---------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0073
LIBELLE : NOUVEL EQUIPEMENT LIBOURNAIS SMICVAL MARKET LIBOURNAIS NOUVEL
EQUIPEMENT LIBOURNAIS SMICVAL MARKET LIBOURNAIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 688 548,21	a 45 403,58	1 789,00	b 1 789,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	620 548,09	6 653,34	0,00	0,00
2031	Frais d'études	619 371,06	6 653,34	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 177,03	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 032 158,54	0,00	1 789,00	1 789,00
2115	Terrains bâtis	1 025 837,35	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 321,19	0,00	1 789,00	1 789,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	35 841,58	38 750,24	0,00	0,00
2313	Constructions	35 841,58	38 750,24	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 012,97	c 383 670,00	1 576 267,00	d 1 576 267,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	383 670,00	1 576 267,00	1 576 267,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	383 670,00	551 267,00	551 267,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	1 025 000,00	1 025 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 012,97	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	1 012,97	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	1 912 744,42
--------------------------------------	---------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0074
LIBELLE : SMICVAL MARKET ESTUAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		139 101,50	a 0,00	47 502,00	b 47 502,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 885,98	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	11 784,07	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 101,91	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	124 215,52	0,00	47 502,00	47 502,00
2111	Terrains nus	123 025,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 190,52	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	47 502,00	47 502,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 336 798,00	143 926,00	d 143 926,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	336 798,00	143 926,00	143 926,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	336 798,00	143 926,00	143 926,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	433 222,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		23 939 880,00	2 209 451,00	27 548 172,34	27 548 172,34	29 757 623,34
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 726 079,05	2 209 451,00	4 387 470,00	4 387 470,00	6 596 921,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 060 642,00	720 468,00	695 193,00	695 193,00	1 415 661,00
1312	Subv. transf. Régions	160 038,00	21 000,00	0,00	0,00	21 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	1 505 399,05	1 467 983,00	3 692 277,00	3 692 277,00	5 160 260,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	12 793 696,08	0,00	12 221 702,34	12 221 702,34	12 221 702,34
1641	Emprunts en euros	12 793 696,08	0,00	12 221 702,34	12 221 702,34	12 221 702,34
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 519 775,13	2 209 451,00	16 609 172,34	16 609 172,34	18 818 623,34
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,00	0,00	881 000,00	881 000,00	881 000,00
10222	FCTVA	300 000,00	0,00	881 000,00	881 000,00	881 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes financières		330 000,00	0,00	911 000,00	911 000,00	911 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		15 849 775,13	2 209 451,00	17 520 172,34	17 520 172,34	19 729 623,34
021	Virement de la section de fonctionnement	3 505 104,87		3 150 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	4 320 000,00		5 400 000,00	5 400 000,00	5 400 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28031	Frais d'études	148 648,47		168 127,00	168 127,00	168 127,00
28033	Frais d'insertion	173,00		422,00	422,00	422,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	54 786,53		57 299,00	57 299,00	57 299,00
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	5 667,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	14 972,00		38 555,00	38 555,00	38 555,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	345 391,00		410 130,00	410 130,00	410 130,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	40 766,00		31 241,00	31 241,00	31 241,00
281321	Immeubles de rapport	354 722,00		354 721,00	354 721,00	354 721,00
281351	Bâtiments publics	1 256,00		21 743,00	21 743,00	21 743,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 856 479,00		2 390 987,00	2 390 987,00	2 390 987,00
281828	Autres matériels de transport	1 367 294,00		1 752 228,00	1 752 228,00	1 752 228,00
281838	Autre matériel informatique	98 244,00		126 349,00	126 349,00	126 349,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	28 534,00		28 227,00	28 227,00	28 227,00
28185	Matériel de téléphonie	3 067,00		19 971,00	19 971,00	19 971,00
041	Opérations patrimoniales (9)	265 000,00		1 478 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	265 000,00		284 000,00	284 000,00	284 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		1 194 000,00	1 194 000,00	1 194 000,00
Total des recettes d'ordre		8 090 104,87		10 028 000,00	10 028 000,00	10 028 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		50 983 568,87	0,00	0,00	52 921 409,00	52 921 409,00	0,00	52 921 409,00	52 921 409,00
011	Charges à caractère général (3)	23 863 855,00	0,00	0,00	24 017 706,00	24 017 706,00	0,00	24 017 706,00	24 017 706,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	16 462 005,00	0,00		17 650 000,00	17 650 000,00		17 650 000,00	17 650 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 836 604,00	0,00	0,00	1 450 703,00	1 450 703,00	0,00	1 450 703,00	1 450 703,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		42 162 464,00	0,00	0,00	43 118 409,00	43 118 409,00	0,00	43 118 409,00	43 118 409,00
66	Charges financières	876 000,00	0,00		1 203 000,00	1 203 000,00		1 203 000,00	1 203 000,00
67	Charges spécifiques (3)	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	70 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		996 000,00	0,00	0,00	1 253 000,00	1 253 000,00		1 253 000,00	1 253 000,00
Total des dépenses réelles		43 158 464,00	0,00	0,00	44 371 409,00	44 371 409,00	0,00	44 371 409,00	44 371 409,00
023	Virement à la section d'investissement	3 505 104,87			3 150 000,00	3 150 000,00		3 150 000,00	3 150 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	4 320 000,00			5 400 000,00	5 400 000,00		5 400 000,00	5 400 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		7 825 104,87			8 550 000,00	8 550 000,00		8 550 000,00	8 550 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	52 921 409,00
---	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		47 586 948,16	0,00	49 430 798,60	49 430 798,60	49 430 798,60
013	Atténuations de charges (2)	71 500,00	0,00	71 499,60	71 499,60	71 499,60
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 770 011,16	0,00	5 890 109,00	5 890 109,00	5 890 109,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	39 729 384,00	0,00	42 613 190,00	42 613 190,00	42 613 190,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	409 803,00	0,00	313 000,00	313 000,00	313 000,00
Total des recettes de gestion des services		46 980 698,16	0,00	48 887 798,60	48 887 798,60	48 887 798,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		46 980 698,16	0,00	48 887 798,60	48 887 798,60	48 887 798,60
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	606 250,00		543 000,00	543 000,00	543 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		606 250,00		543 000,00	543 000,00	543 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	3 490 610,40
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	52 921 409,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		50 983 568,87	0,00	0,00	52 921 409,00	52 921 409,00	0,00	52 921 409,00	52 921 409,00
011	Charges à caractère général (4)	23 863 855,00	0,00	0,00	24 017 706,00	24 017 706,00	0,00	24 017 706,00	24 017 706,00
60611	Eau et assainissement	14 951,00	0,00		14 912,00	14 912,00	0,00	14 912,00	14 912,00
60612	Energie - Electricité	278 120,00	0,00		179 796,00	179 796,00	0,00	179 796,00	179 796,00
60622	Carburants	1 840 741,00	0,00		2 143 072,00	2 143 072,00	0,00	2 143 072,00	2 143 072,00
60624	Produits de traitement	39 051,00	0,00		51 855,00	51 855,00	0,00	51 855,00	51 855,00
60632	Fournitures de petit équipement	695 174,00	0,00		850 002,00	850 002,00	0,00	850 002,00	850 002,00
60636	Habillement et vêtements de travail	130 341,00	0,00		161 525,00	161 525,00	0,00	161 525,00	161 525,00
6064	Fournitures administratives	9 704,00	0,00		9 716,00	9 716,00	0,00	9 716,00	9 716,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		4 769,00	4 769,00	0,00	4 769,00	4 769,00
6068	Autres matières et fournitures	267 769,00	0,00		284 220,00	284 220,00	0,00	284 220,00	284 220,00
611	Contrats de prestations de services	14 385 513,00	0,00		13 554 736,00	13 554 736,00	0,00	13 554 736,00	13 554 736,00
6132	Locations immobilières	24 921,00	0,00		24 946,00	24 946,00	0,00	24 946,00	24 946,00
61351	Matériel roulant	734 719,00	0,00		845 627,02	845 627,02	0,00	845 627,02	845 627,02
61358	Autres	350 496,00	0,00		427 941,00	427 941,00	0,00	427 941,00	427 941,00
61521	Entretien terrains	88 036,00	0,00		168 101,00	168 101,00	0,00	168 101,00	168 101,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	39 508,00	0,00		65 840,00	65 840,00	0,00	65 840,00	65 840,00
615231	Entretien, réparations voiries	87 504,00	0,00		93 576,00	93 576,00	0,00	93 576,00	93 576,00
615232	Entretien, réparations réseaux	218 251,00	0,00		180 609,00	180 609,00	0,00	180 609,00	180 609,00
61551	Entretien matériel roulant	820 837,00	0,00		793 136,00	793 136,00	0,00	793 136,00	793 136,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	118 521,00	0,00		179 408,00	179 408,00	0,00	179 408,00	179 408,00
6156	Maintenance	551 864,00	0,00		521 256,00	521 256,00	0,00	521 256,00	521 256,00
6161	Multirisques	685 960,00	0,00		849 040,00	849 040,00	0,00	849 040,00	849 040,00
6168	Autres primes d'assurance	290 392,00	0,00		312 810,00	312 810,00	0,00	312 810,00	312 810,00
617	Etudes et recherches	118 288,00	0,00		66 021,98	66 021,98	0,00	66 021,98	66 021,98
6182	Documentation générale et technique	21 908,00	0,00		40 987,00	40 987,00	0,00	40 987,00	40 987,00
6184	Versements à des organismes de formation	237 721,00	0,00		260 637,00	260 637,00	0,00	260 637,00	260 637,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	7 905,00	0,00		14 829,00	14 829,00	0,00	14 829,00	14 829,00
62268	Autres honoraires, conseils	34 526,00	0,00		32 186,00	32 186,00	0,00	32 186,00	32 186,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	47 621,00	0,00		49 472,00	49 472,00	0,00	49 472,00	49 472,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6228	Divers	293 592,00	0,00		358 407,50	358 407,50	0,00	358 407,50	358 407,50
6231	Annonces et insertions	65 479,00	0,00		41 722,00	41 722,00	0,00	41 722,00	41 722,00
6232	Fêtes et cérémonies	81 961,00	0,00		37 715,00	37 715,00	0,00	37 715,00	37 715,00
6234	Réceptions	20 312,00	0,00		28 007,00	28 007,00	0,00	28 007,00	28 007,00
6236	Catalogues et imprimés	76 747,00	0,00		47 388,00	47 388,00	0,00	47 388,00	47 388,00
6238	Divers	78 577,00	0,00		70 928,00	70 928,00	0,00	70 928,00	70 928,00
6251	Voyages, déplacements et missions	63 905,00	0,00		74 980,00	74 980,00	0,00	74 980,00	74 980,00
6261	Frais d'affranchissement	83 727,00	0,00		82 152,00	82 152,00	0,00	82 152,00	82 152,00
6262	Frais de télécommunications	342 726,00	0,00		461 164,00	461 164,00	0,00	461 164,00	461 164,00
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	34 721,00	0,00		10 458,00	10 458,00	0,00	10 458,00	10 458,00
6282	Frais de gardiennage	68 039,00	0,00		102 516,00	102 516,00	0,00	102 516,00	102 516,00
6288	Autres services extérieurs	428 732,00	0,00		425 050,50	425 050,50	0,00	425 050,50	425 050,50
63512	Taxes foncières	45 000,00	0,00		48 825,00	48 825,00	0,00	48 825,00	48 825,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	29 995,00	0,00		33 867,00	33 867,00	0,00	33 867,00	33 867,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	16 462 005,00	0,00		17 650 000,00	17 650 000,00		17 650 000,00	17 650 000,00
6218	Autre personnel extérieur	772 500,00	0,00		746 936,00	746 936,00		746 936,00	746 936,00
6331	Versement mobilité	66 000,00	0,00		80 157,00	80 157,00		80 157,00	80 157,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	46 000,00	0,00		50 082,00	50 082,00		50 082,00	50 082,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	192 000,00	0,00		210 418,00	210 418,00		210 418,00	210 418,00
64111	Rémunération principale titulaires	4 965 000,00	0,00		5 467 349,00	5 467 349,00		5 467 349,00	5 467 349,00
64112	SFT, indemnité de résidence	53 000,00	0,00		61 066,00	61 066,00		61 066,00	61 066,00
64113	NBI	43 000,00	0,00		46 590,00	46 590,00		46 590,00	46 590,00
64118	Autres indemnités	1 580 000,00	0,00		1 775 528,00	1 775 528,00		1 775 528,00	1 775 528,00
64131	Rémunérations	4 447 000,00	0,00		4 668 165,00	4 668 165,00		4 668 165,00	4 668 165,00
64132	SFT, indemnité de résidence	45 000,00	0,00		33 194,00	33 194,00		33 194,00	33 194,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 165 000,00	0,00		2 290 237,00	2 290 237,00		2 290 237,00	2 290 237,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 726 000,00	0,00		1 978 710,00	1 978 710,00		1 978 710,00	1 978 710,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	172 000,00	0,00		187 529,00	187 529,00		187 529,00	187 529,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	65 760,00	0,00		32 520,00	32 520,00		32 520,00	32 520,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	20 000,00	0,00		21 519,00	21 519,00		21 519,00	21 519,00
64731	Allocations chômage versées directement	20 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	60 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	22 745,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 836 604,00	0,00	0,00	1 450 703,00	1 450 703,00	0,00	1 450 703,00	1 450 703,00
65311	Indemnités de fonction	137 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65331	Indemnités de fonction	6 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	20 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
657348	Subv. fonct. autres communes	35 955,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	4 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Pénalités sur marchés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 612 649,00	0,00		1 356 703,00	1 356 703,00	0,00	1 356 703,00	1 356 703,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		42 162 464,00	0,00	0,00	43 118 409,00	43 118 409,00	0,00	43 118 409,00	43 118 409,00
66	Charges financières	876 000,00	0,00		1 203 000,00	1 203 000,00		1 203 000,00	1 203 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	860 000,00	0,00		1 190 000,00	1 190 000,00		1 190 000,00	1 190 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	6 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
67	Charges spécifiques (4)	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	70 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		996 000,00	0,00	0,00	1 253 000,00	1 253 000,00		1 253 000,00	1 253 000,00
Total des dépenses réelles		43 158 464,00	0,00	0,00	44 371 409,00	44 371 409,00	0,00	44 371 409,00	44 371 409,00
023	Virement à la section d'investissement	3 505 104,87			3 150 000,00	3 150 000,00		3 150 000,00	3 150 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	4 320 000,00			5 400 000,00	5 400 000,00		5 400 000,00	5 400 000,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	4 320 000,00			5 400 000,00	5 400 000,00		5 400 000,00	5 400 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		7 825 104,87			8 550 000,00	8 550 000,00		8 550 000,00	8 550 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	272 279,20
Montant des ICNE de l'exercice N-1	241 865,56
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		47 586 948,16	0,00	49 430 798,60	49 430 798,60	49 430 798,60
013	Atténuations de charges (3)	71 500,00	0,00	71 499,60	71 499,60	71 499,60
6419	Remboursements rémunérations personnel	71 500,00	0,00	71 499,60	71 499,60	71 499,60
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 770 011,16	0,00	5 890 109,00	5 890 109,00	5 890 109,00
7028	Autres produits forestiers	89 981,50	0,00	78 200,00	78 200,00	78 200,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	4 299 476,00	0,00	3 748 798,00	3 748 798,00	3 748 798,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	825 568,00	0,00	385 900,00	385 900,00	385 900,00
706888	Autres	204 556,66	0,00	123 405,00	123 405,00	123 405,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 349 229,00	0,00	1 552 606,00	1 552 606,00	1 552 606,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	39 729 384,00	0,00	42 613 190,00	42 613 190,00	42 613 190,00
744	FCTVA	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	51 134,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	36 731 523,00	0,00	39 098 620,00	39 098 620,00	39 098 620,00
747888	Autres	824 092,00	0,00	739 300,00	739 300,00	739 300,00
74881	Particip. familles restau, héberg	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	2 110 635,00	0,00	2 775 270,00	2 775 270,00	2 775 270,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	409 803,00	0,00	313 000,00	313 000,00	313 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	298 553,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
75888	Autres	111 250,00	0,00	163 000,00	163 000,00	163 000,00
Total des recettes de gestion des services		46 980 698,16	0,00	48 887 798,60	48 887 798,60	48 887 798,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes réelles		46 980 698,16	0,00	48 887 798,60	48 887 798,60	48 887 798,60
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	606 250,00		543 000,00	543 000,00	543 000,00
721	Immobilisations incorporelles	509 250,00		413 000,00	413 000,00	413 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	97 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		606 250,00		543 000,00	543 000,00	543 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
	16/01/2025	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					65 423 630,91									
1641 Emprunts en euros (total)					65 423 630,91									
(MIN529414EUR-T2)	La Banque Postale	24/10/2019	20/05/2020	01/06/2021	1 500 000,00	F	FIXE	0,820	0,820		A	C	O	A-1
(SG2022)	SOCIETE GENERALE	18/11/2022	30/06/2023	30/09/2023	2 500 000,00	V	EURIBOR03M	0,140	3,293		T	C	N	A-1
(XU113903)	CREDIT AGRICOLE	09/05/2001	02/01/2003	02/01/2005	4 573 470,52	F	FIXE	4,760	4,807		A	C	N	A-1
0 032 520 S (CF2014)	CREDIT FONCIER	21/11/2014	01/12/2014	01/03/2015	496 000,00	F	FIXE	2,330	2,351		T	P	O	A-1
040225 (LT040225)	CREDIT AGRICOLE	31/08/2004	15/12/2004	15/12/2005	2 000 000,00	F	FIXE	0,000	2,166		A	C	O	A-1
15775 (CDC2014)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/11/2014	15/12/2014	01/01/2016	679 747,00	V	LIVRETA	1,750	2,602		A	C	O	A-1
33-69136634CGP1SMICV (ARKÉA-20)	ARKEA - BCME	29/11/2021	31/05/2022	30/08/2022	2 300 000,00	F	FIXE	0,640	0,642		T	P	N	A-1
55501830 (55501830)	CAISSE EPARGNE	25/11/2006	25/11/2006	25/11/2007	1 600 000,00	V	EURIBOR12M	3,180	1,789		A	P	O	A-1
69136634 (IMPACTARKEA2022)	ARKEA - BCME	25/07/2022	08/12/2022	28/02/2023	3 000 000,00	F	FIXE	2,330	2,381		T	C	N	A-1
A3308209 (A3308209)	CAISSE EPARGNE	24/09/2008	25/09/2008	25/09/2009	6 151 998,13	C	TAUX STRUCTURES	0,000	4,405		A	P	O	E-4
A3308271 (A3308271)	CAISSE EPARGNE	14/11/2008	25/04/2011	25/04/2012	4 250 000,00	F	FIXE	4,540	4,536		A	P	O	A-1
A33170RQ (A33170RQ)	CAISSE EPARGNE	03/10/2017	06/10/2017	06/01/2018	2 500 000,00	F	FIXE	1,510	1,519		T	C	O	A-1
C426383 (CE2018)	CAISSE EPARGNE	15/11/1018	16/11/2018	15/03/2020	2 300 000,00	F	FIXE	1,590	1,591		A	X Libre	O	A-1
DD14358093 (DD14358093)	ARKEA - BCME	11/06/2019	30/06/2019	30/05/2021	1 000 000,00	F	FIXE	1,350	1,356		A	C	O	A-1
MIN511721EUR (MIN511721EUR)	La Banque Postale	09/12/2016	31/12/2016	01/11/2017	1 300 000,00	F	FIXE	1,260	1,249		T	C	N	A-1
MIN518000EUR (MIN518000EUR)	La Banque Postale	24/10/2017	27/04/2018	01/08/2018	1 000 000,00	F	FIXE	1,440	1,447		T	C	O	A-1
MIN526543EUR (LBP2019CONSO)	La Banque Postale	06/05/2019	30/05/2020	01/06/2021	2 000 000,00	F	FIXE	1,460	1,460		A	C	O	A-1
MIN533566EUR (15072020)	La Banque Postale	08/07/2020	15/10/2020	01/08/2022	2 400 000,00	F	FIXE	0,780	0,758		A	C	O	A-1
MIN546076EUR-MIN548798EUR (T-2)	Caisse Française de Financement Local	28/11/2023	28/06/2024	01/10/2024	4 000 000,00	V	FIXE	3,860	3,706		T	C	O	A-1
MIN548423EUR (MIN548423EUR-1)	La Banque Postale	05/07/2024	11/12/2024	30/06/2025	2 000 000,00	V	ESTER	0,920	0,937		X	F	O	A-1
MIS155298 (MIS155298)	DEXIA	01/03/2005	01/03/2005	01/03/2006	207 647,44	F	FIXE	4,950	4,782		A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIS283217EUR (DEXIAREFI2)	DEXIA	15/10/2014	01/12/2014	01/03/2015	390 000,00	F	FIXE	2,900	2,975		T	P	O	A-1
MIS283217EUR (REFIDEXIA2014)	DEXIA	15/10/2014	01/12/2014	01/12/2015	4 924 767,82	F	FIXE	4,450	4,515		A	X Libre	O	A-1
MON505879EUR (MON505879EUR)	La Banque Postale	26/11/2015	11/12/2015	01/04/2016	2 000 000,00	F	FIXE	1,680	1,690		T	C	O	A-1
MON508763EUR (MON508763)	La Banque Postale	20/05/2016	14/06/2016	01/10/2016	1 300 000,00	F	FIXE	1,440	1,448		T	C	O	A-1
MON52197EUR (MON52197EUR)	La Banque Postale	26/07/2018	17/09/2018	01/01/2019	2 000 000,00	F	FIXE	1,600	1,589		T	P	O	A-1
MON538948EUR (MON538948)	La Banque Postale	18/10/2021	29/10/2021	01/02/2022	1 050 000,00	F	FIXE	0,820	0,822		T	P	O	A-1
MON548407 (MON548407)	La Banque Postale	15/07/2024	29/07/2024	01/11/2024	6 000 000,00	V	EURIBOR03M	4,313	4,499		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					65 423 630,91									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		40 817 642,16					3 736 429,75	1 086 729,68	0,00	256 385,93
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		40 817 642,16					3 736 429,75	1 086 729,68	0,00	256 385,93
(MIN529414EUR-T2)	N	0,00	A-1	1 200 000,00	15,42	F	FIXE	0,820	75 000,00	9 840,00	0,00	5 408,63
(SG2022)	N	0,00	A-1	2 312 500,00	18,50	V	EURIBOR03M	3,388	125 000,00	74 345,71	0,00	365,08
(XU113903)	N	0,00	A-1	914 694,12	4,00	F	FIXE	4,760	182 938,82	44 265,10	0,00	35 218,57
0 032 520 S (CF2014)	N	0,00	A-1	184 866,41	4,92	F	FIXE	2,330	35 275,56	4 000,66	0,00	300,14
040225 (LT040225)	N	0,00	A-1	333 332,00	3,96	F	FIXE	2,360	83 333,00	7 975,89	0,00	278,61
15775 (CDC2014)	N	0,00	A-1	435 038,08	15,00	V	LIVRETA	4,000	27 189,88	17 401,52	0,00	17 537,47
33-69136634CGP1SMICV (ARKÉA-20	N	0,00	A-1	1 932 290,74	12,41	F	FIXE	0,640	148 789,54	12 010,06	0,00	1 014,61
55501830 (55501830)	N	0,00	A-1	572 467,06	6,90	V	EURIBOR12M	3,152	74 710,58	18 293,61	0,00	1 494,18
69136634 (IMPACTARKEA2022)	N	0,00	A-1	2 700 000,00	17,91	F	FIXE	2,330	150 000,00	62 454,92	0,00	5 354,68
A3308209 (A3308209)	N	0,00	E-4	2 812 782,00	6,73	C	TAUX STRUCTURES	4,310	356 826,00	122 914,67	0,00	28 815,19
A3308271 (A3308271)	N	0,00	A-1	742 693,68	1,32	F	FIXE	4,540	363 104,41	33 718,29	0,00	11 850,88
A33170RQ (A33170RQ)	N	0,00	A-1	1 333 333,24	7,76	F	FIXE	1,510	166 666,68	19 189,58	0,00	4 164,81
C426383 (CE2018)	N	0,00	A-1	1 875 000,00	10,21	F	FIXE	1,590	100 000,00	29 812,50	0,00	22 578,00
DD14358093 (DD14358093)	N	0,00	A-1	789 473,68	14,41	F	FIXE	1,350	52 631,58	10 657,89	0,00	5 886,66
MIN511721EUR (MIN511721EUR)	N	0,00	A-1	671 666,57	7,58	F	FIXE	1,260	86 666,68	8 053,50	0,00	1 221,82
MIN518000EUR (MIN518000EUR)	N	0,00	A-1	535 714,36	7,33	F	FIXE	1,440	71 428,56	7 328,57	0,00	1 108,23
MIN526543EUR (LBP2019CONSO)	N	0,00	A-1	1 600 000,00	15,42	F	FIXE	1,460	100 000,00	23 360,00	0,00	12 840,00
MIN533566EUR (15072020)	N	0,00	A-1	1 920 000,00	11,58	F	FIXE	0,780	160 000,00	14 976,00	0,00	5 754,48
MIN546076EUR-MIN548798EUR (T-2	N	0,00	A-1	3 950 000,00	19,50	V	FIXE	3,860	200 000,00	149 575,00	0,00	36 187,50
MIN548423EUR (MIN548423EUR-1)	N	0,00	A-1	2 000 000,00	0,50	V	ESTER	3,529	0,00	18 394,79	0,00	0,00
MIS155298 (MIS155298)	N	0,00	A-1	30 003,40	0,17	F	FIXE	4,950	30 003,40	1 485,17	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
MIS283217EUR (DEXIAREFI2)	N	0,00	A-1	163 287,75	4,92	F	FIXE	2,900	29 495,22	4 478,40	0,00	334,11
MIS283217EUR (REFIDEXIA2014)	N	0,00	A-1	2 089 587,94	5,92	F	FIXE	4,450	364 258,05	94 278,14	0,00	6 611,37
MON505879EUR (MON505879EUR)	N	0,00	A-1	833 333,45	6,00	F	FIXE	1,680	133 333,32	13 160,00	0,00	2 940,00
MON508763EUR (MON508763)	N	0,00	A-1	584 999,89	6,50	F	FIXE	1,440	86 666,68	7 956,00	0,00	1 794,00
MON52197EUR (MON52197EUR)	N	0,00	A-1	1 465 522,68	13,75	F	FIXE	1,600	94 164,79	22 885,25	0,00	5 485,43
MON538948EUR (MON538948)	N	0,00	A-1	935 055,11	21,83	F	FIXE	0,820	38 947,00	7 547,88	0,00	1 218,02
MON548407 (MON548407)	N	0,00	A-1	5 900 000,00	14,58	V	EURIBOR03M	3,846	400 000,00	246 370,58	0,00	40 623,46
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		40 817 642,16					3 736 429,75	1 086 729,68	0,00	256 385,93

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
A3308209 (A3308209)	CAISSE EPARGNE	6 151 998,13	2 812 782,00	4	23,00	Du 25/09/2008 Au 25/09/2013 Du 26/09/2013 Au 25/09/2015			283 517,00		4,310	122 914,67	0,00	6,89
TOTAL (E)		6 151 998,13	2 812 782,00						283 517,00			122 914,67	0,00	6,89
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		6 151 998,13	2 812 782,00						283 517,00			122 914,67	0,00	6,89

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	27	0	0	0	0	
	% de l'encours	93,09	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	38 004 860,16	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	1	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	6,89	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	2 812 782,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d’un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens inférieurs à 1500?	1	29/11/2023
L	Logiciels	2	29/11/2023
L	Véhicules neufs et légers	7	29/11/2023
L	Véhicules légers d'occasion	5	29/11/2023
L	Véhicules lourds neufs	10	29/11/2023
L	Véhicules lourds d'occasion	5	29/11/2023
L	Pièces détachées véhicules	5	29/11/2023
L	Grosses réparations de véhicules de moins de 10 ans	5	29/11/2023
L	Grosses réparations de véhicules de plus de 10 ans	3	29/11/2023
L	Mobilier	7	29/11/2023
L	Matériels de bureau électriques ou électroniques	5	29/11/2023
L	Matériels informatiques	3	29/11/2023
L	Matériels téléphonie	2	29/11/2023
L	Equipement de garage et stations	10	29/11/2023
L	Process mobile (ex : retourneurs, cribleurs, broyeurs)	7	29/11/2023
L	Process fixe	7	29/11/2023
L	Caissons	10	29/11/2023
L	Bornes aériennes de collecte sélective	10	29/11/2023
L	Bornes enterrées ou semi-enterrées	10	29/11/2023
L	Bacs de collecte	10	29/11/2023
L	Equipements de compostage	7	29/11/2023
L	Autres matériels techniques	5	29/11/2023
L	Immeubles productifs de revenus	30	29/11/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	55 000,00		170 100,00	225 100,00	0,00	225 100,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	55 000,00		170 100,00	225 100,00	0,00	225 100,00
Provision pour risque sur emprunt structuré	0,00	08/04/2025	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Provision pour risque sur reste à recouvrer	55 000,00	08/04/2025	120 100,00	175 100,00	0,00	175 100,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	55 000,00		170 100,00	225 100,00	0,00	225 100,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	55 000,00		170 100,00	225 100,00	0,00	225 100,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		59,00	0,90	59,90	32,60	27,30	59,90
Adjoint administratif pal 1 cl	C	11,60	0,00	11,60	11,60	0,00	11,60
Adjoint administratif pal 2 cl	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif terr.	C	13,00	0,00	13,00	7,00	6,00	13,00
Attaché	A	17,40	0,90	18,30	3,00	15,30	18,30
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Rédacteur principal 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2 cl	B	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		320,80	0,00	320,80	182,80	138,00	320,80
Adjoint technique pal 1 cl	C	62,00	0,00	62,00	56,00	6,00	62,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	44,00	0,00	44,00	42,00	2,00	44,00
Adjoint technique territorial	C	177,80	0,00	177,80	61,80	116,00	177,80
Agent de maîtrise	C	8,00	0,00	8,00	7,00	1,00	8,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	6,00	0,00	6,00	0,00	6,00	6,00
Ingénieur principal	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien	B	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Technicien principal de 1 cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 2 cl	B	6,00	0,00	6,00	1,00	5,00	6,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		7,00	1,00	8,00	0,00	8,00	8,00
(A Modifier)		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Contractuel		7,00	0,00	7,00	0,00	7,00	7,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		388,80	1,90	390,70	217,40	173,30	390,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
21/02/2023 - Garantie emprunt Caisse des dépôts et consignations	Trigironde		SPL	70 728,17
21/02/2023 - Garantie emprunt Crédit Agricole. Caisse d'Epargne et La Banque Postale	Trigironde		SPL	33 397,65
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-3 591 348,64	-3 591 348,64
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	541 064,98	541 064,98
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 050 283,66	-3 050 283,66

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	3 050 283,66	3 050 283,66
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 050 283,66	-3 050 283,66
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	4 130 000,00	4 130 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	9 461 000,00	9 461 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	5 331 000,00	5 331 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		4 130 000,00	I 4 130 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 000 000,00	4 000 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 000 000,00	4 000 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		130 000,00	130 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>130 000,00</i>	<i>130 000,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 461 000,00	III 9 461 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		881 000,00	881 000,00
10222	FCTVA	881 000,00	881 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		8 580 000,00	8 580 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	168 127,00	168 127,00
28033	Frais d'insertion	422,00	422,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	57 299,00	57 299,00
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	38 555,00	38 555,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	410 130,00	410 130,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	31 241,00	31 241,00
281321	Immeubles de rapport	354 721,00	354 721,00
281351	Bâtiments publics	21 743,00	21 743,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 390 987,00	2 390 987,00
281828	Autres matériels de transport	1 752 228,00	1 752 228,00
281838	Autre matériel informatique	126 349,00	126 349,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	28 227,00	28 227,00
28185	Matériel de téléphonie	19 971,00	19 971,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	30 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 150 000,00	3 150 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.